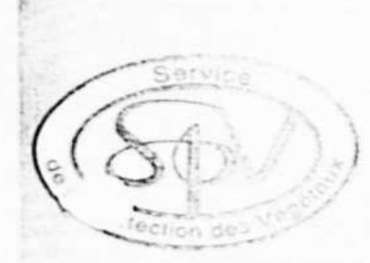



**AVERTISSEMENTS AGRICOLES®**

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

**REGION POITOU-CHARENTES**

**Bulletin technique n°13 du 14 Mai 1998- 2 pages**

# COLZA : stade G3 - G4

## Pucerons

***Situation***

Les captures d'ailés deviennent importantes à la tour à succion de Biard. On assiste à des réinfestations et colonisations significatives dans de nombreuses parcelles sur l'ensemble de la région. Le puceron cendré est à prendre en compte **jusqu'à 3 semaines avant la récolte**.

***Préconisation***

Depuis quelques années le puceron cendré est devenu le ravageur n° 1 des colzas dans la région par la longueur des vols d'ailés (plusieurs mois), nécessitant des renouvellements de la protection, et par les pertes de rendement qu'il peut faire encourir à la culture.

**N'hésitez pas à réintervenir dès que vous approchez les 2 colonies au mètre carré. Utilisez un aphicide spécifique, (voir tableau de produits).**

## Charançons des siliques

***Situation - Préconisation***

L'intérêt d'un traitement est maintenant limité, des pontes ayant été déposées. Ne plus intervenir.

# POIS : stade floraison

## Pucerons verts

***Situation***

Les captures s'accélèrent à la tour. La présence en parcelles devient importante. Les notes sont comprises entre un et deux (Dossier Avertel page 22).

***Préconisation***

**Intervenez** si vous atteignez **le seuil de 30 pucerons par plante** début floraison. Le risque diminue par la suite :

- 50 pucerons pleine floraison ;
- 100 pucerons fin floraison.

## Tordeuses

***Situation-Préconisation***

Les premières captures sont enregistrées, il est trop tôt pour intervenir.

## Maladies

***Situation-Préconisation***

Le mois d'Avril a été très favorable aux maladies notamment à l'anthracnose. Même si les symptômes sont encore assez discrets, il est prudent de réaliser la première intervention début floraison, en visant l'anthracnose. (Voir dépliant oléoprotéagineux pour le choix du produit).

# CEREALES

## BLE : stade début à fin épiaison

## Maladies foliaires

***Situation***

**SEPTORIOSE** : Les symptômes sont plus fréquents, ils atteignent 40 à 50 % des F3 et 10 à 15 % des F2.

**ROUILLE BRUNE** : Le risque se maintient à un niveau élevé ; en parcelles non protégées en Charente-Maritime, elle est en évolution marquée sur F3 voir F2.

***Préconisation***

Les indications du dernier bulletin restent valables ; **intervenir au plus tard pleine épiaison** pour contrôler la rouille brune et la septoriose.

***Remarque***

Des foyers de **rouille jaune** sont signalés ponctuellement en Charente-Maritime et Vienne ; ils concernent en général une variété très sensible (Victo).

**COLZA**
**Pucerons :** Réinfestations

**POIS**
**Pucerons verts :** Surveiller
**Tordeuses :** Début du vol

**BLE**
**Pucerons :** Surveiller

**MAIS**
**Sésamie :** 1ères captures

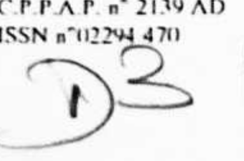
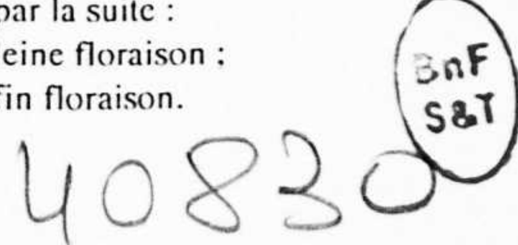
**Service Régional de la Protection des Végétaux**
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant : JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470





**PUCERONS DES EPIS** : Ils sont présents notamment en Charente-Maritime et Charente. Surveiller les parcelles et **intervenir si nécessaire** (le seuil est d'un épi sur deux porteur de pucerons).
Utiliser de préférence des produits mixtes (voir dépliant insecticides) ; attention le produit AZTEC n'est pas autorisé sur céréales.

***Remarque***
**Ne pas intervenir trop tôt** ; en effet, compte tenu des conditions climatiques actuelles des réinfestations sont possibles pouvant nécessiter un renouvellement de la protection (la nuisibilité des pucerons s'exerçant **jusqu'au stade laiteux-pâteux**).

# ORGE

## Orge d'hiver et Orge de brasserie semées à l'automne : stade épiaison complète

La forte pression d'helminthosporiose et de rynchosporiose se maintient.

Intervenir rapidement dans les parcelles pas encore protégées.

# MAIS

## Sésamie

***Situation***
Les premières captures sont notées en Sud Charente-Maritime (Réaux et Saint Ciers) et en Sud Charente (Bors de Montmoreau, Saint Félix, Saint Séverin) du 9 au 13 Mai.

# TOUTES CULTURES

## Réglementation

**DIMETHOATE** : l'utilisation de cette matière active sur grandes cultures (blé, colza, pois, maïs, tournesol...) est **interdite depuis Octobre 1991** (retrait d'homologation).

La responsabilité pénale des utilisateurs éventuels serait dont engagée conformément à l'arrêté du 25/02/75.

# JOURNEE « PHYTOMIEUX » : le 15 Mai 1998

Cette journée nationale a pour objectif de sensibiliser et d'informer les acteurs du monde agricole sur les **bonnes pratiques phytosanitaires.**

Elle permettra aussi de mettre en valeur auprès du grand public, les efforts effectués dans ce domaine par la Profession agricole.

Le Service Régional de la Protection des Végétaux « Poitou-Charentes » participera à ces actions et vous informera sur le raisonnement des interventions phytosanitaires sur les 2 sites de la région :

- **DEUX - SEVRES** : Ferme de Monsieur ROULLET Didier, Le Peu d'Echiré à Echiré (route de Bressuire) de 10H00 à 17H00 ;

- **CHARENTE** : Lycée Agricole de L'Oisellerie (rendez-vous à 13H45, les ateliers étant visités par groupe).